

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous rédigeons notre bulletin municipal qui nous permet de vous tenir au courant sur la situation économique, les projets en réflexion et la vie sociale de notre village.

Sommaire

Pages 1 et 2 : Edito du Maire

Pages 2 à 5 : Vie Municipale

- En Direct du Conseil
- Brèves de Finances
- Brèves de Travaux

Pages 6 et 7 : Vie Scolaire

- Le plein d'activités
- Spectacle de fin d'année
- Tarification sociale

Pages 8 à 10 Comité des Fêtes

- Halloween
- Journée Pêche
- Loto
- Marignac en scène
- Brandon de la Saint-Jean

Pages 11 à 15 : Vie Associative

- Journée Histoire du village
- Transhépate Occitanie
- Repas des aînés
- Commission sociale
- Culturêve
- Coup d'pedale
- Foyer des 2 vallées
- Expression d'Art
- Rencontres Lyriques

Pages 15 à 17 : Vie Locale

- Recensement
- Frelons asiatiques
- Ramassage des déchets
- Chats errants
- Tour de France
- Distributeur de pain
- Marché dominical

Pages 17 et 18 : Cérémonies

- 11 novembre
- Vœux du Maire
- Sainte Barbe
- 08 mai

Pages 19 : Hommage à Marie-José Diverchy

Page 20 : Infos pratiques

- Etat Civil
- Rencontres à venir

Directeur de la Publication :
A. CAMPAGNE



Je commencerai malheureusement par des faits divers qui nous attristent beaucoup : Depuis plusieurs mois, notre commune est confrontée à des actes de vandalisme et de vols qui ont causé des dommages et ont perturbé la vie communautaire. Parmi ces incidents regrettables, notons le vandalisme perpétré contre le local prêté à l'association de peinture de Marignac « Expression d'Arts », complètement saccagé, sol, plafond, murs zébrés de peintures diverses. Fenêtre forcée...Lamentable ! quoi dire de plus... une plainte en gendarmerie a été déposée par la mairie.

Après le camion et sa benne, nous assistons aussi aux vols de panneaux divers, (signalétiques vélo, coupure de l'éclairage public, etc..) qui ont non seulement un impact financier mais sont de nature à susciter l'inquiétude au sein de notre population. Que se passe-t-il exactement ? Faudra-t-il s'équiper de caméras de vidéo protection ?

Nous demeurons résolu à faire de notre commune un endroit sûr, accueillant et prospère pour tous. Nous appelons à la solidarité et à la vigilance de chacun afin de préserver notre environnement et de protéger nos biens collectifs.

Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous venons de voter notre budget 2024 et nous sommes heureux de constater que la situation financière de notre commune continue de s'améliorer, grâce aux efforts consentis par la population et par la mise en place d'une gestion rigoureuse des ressources. L'optimisation de nos dépenses municipales et la recherche constante de sources de revenus exceptionnels ont permis cette progression. Cette situation témoigne de notre capacité collective à relever les défis et à travailler ensemble.

C'est en continuant sur cette voie que nous pourrions assurer un avenir prospère et durable à notre commune et à ses habitants.

Le PLU sera bientôt présenté aux membres Associés (Services d'État, CCI, etc..) qui donneront leur avis sur le travail réalisé avec l'aide de notre bureau d'études. Nous pourrions ensuite présenter ces plans et règlements en réunion publique. L'enquête publique qui suivra permettra de tenir compte de vos remarques si celles-ci sont recevables dans le cadre réglementaire actuel. Puis viendra le vote en Conseil Municipal pour la mise en application de ces nouveaux documents d'urbanisme.

Les projets actuellement à l'étude promettent de répondre aux besoins de tous nos habitants et de rendre notre village attractif pour les familles attachées à la qualité de vie.

- La réhabilitation de l'ancienne poste : En transformant cet espace en lieu de vie central associatif qui sera à terme équipé d'une halle ouverte, nous offrirons ainsi un cadre idéal pour notre marché hebdomadaire, ainsi qu'une plateforme polyvalente pour l'organisation de diverses manifestations culturelles ou festives.

- Une zone d'habitation située près de l'école est nécessaire pour l'accueil de nouvelles familles et une partie des terrains sera attribuée à la création d'un petit collectif type « Sénioriales » pour répondre à un besoin actuel et favoriser la mixité sociale.

- L'aménagement de l'aire de loisirs promet d'apporter une valeur ajoutée significative à notre commune. En intégrant une zone d'apprentissage au vélo pour nos enfants, une piste de pumptrack (projets communs avec la CCPHG), un city stade et une aire de jeux pour les plus petits, nous créerons un environnement propice à l'épanouissement et au divertissement de tous les âges.

De plus, nous profiterions de la rénovation du bâtiment ancien de la cité pour abriter une crèche privée, une salle de réception pour les familles, des locaux associatifs et un nouveau WC Public, indispensable à cette zone de loisirs.

Voilà un programme ambitieux certes mais qui correspond aux besoins de notre collectivité et que nous financerons aux rythmes des aides que nous avons prévues de solliciter (État, Région, CD, CCPHG), que nous espérons obtenir et en accord avec nos possibilités financières.

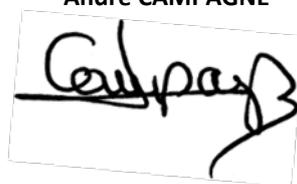
Il est également important de souligner la remarquable créativité de notre Comité Des Fêtes de Marignac. Ce groupe dynamique organise des événements mémorables qui enrichissent la vie culturelle et festive de notre commune :

Journée Pêche pour nos enfants, « Marignac en Fête » festival de théâtre, le brandon, le Loto, exposés divers sur l'histoire de notre village, sans oublier la fête du village au mois d'août pour n'en citer que quelques-uns. Leur engagement à proposer des initiatives originales et attrayantes témoigne de leur passion pour animer notre communauté. Merci à tous ces bénévoles.

Un grand bravo également aux enseignants de notre école, aux bénévoles de l'association des parents d'élèves, aux employés communaux et de la communauté de communes qui ont organisé brillamment la fête de fin d'année scolaire dernièrement avec beaucoup de succès.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuons à défendre les intérêts de notre village pour que Marignac reste un village où il fait bon vivre !!!

André CAMPAGNE



Merci à tous ! Vive Marignac !

VIE MUNICIPALE



EN DIRECT DU CONSEIL

Conseil Municipal du 19 décembre 2023

Retrait de la communauté des communes Cagire-Garonne-Salat du SICASMIR : Approuvé à l'unanimité

Modifications des statuts du SICASMIR : Approuvé à l'unanimité

Recensement de la population : Madame Emilienne SOUCAZE et Mirielle JUNG ont été désignées comme agents recenseurs et Monsieur Loïc ROUANET comme coordonnateur communal

Fixation de la durée de période de concession d'une case au Columbarium : La durée de la période de concession d'une case au columbarium est fixée à 30 ans : Approuvé à l'unanimité

Modification de la durée hebdomadaire de Travail de l'ATSEM à 35h : Approuvé à l'unanimité

Suppression de poste et création de poste :

* Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet et d'un poste d'adjoint technique à temps non complet.

* Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet et d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet

Approuvé à l'unanimité

Réévaluation du RIFSEEP : Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour la réfection de deux murs en pierres situés sur des chemins communaux auprès du Conseil Départemental : Montant des travaux : 7 497.04€ HT Subvention sollicitée : 5 997.63€ soit 80% du montant HT : Approuvé à l'unanimité

Clôture de la régie cantine : Approuvé à l'unanimité.

Inscription au Plan Départemental des itinéraires et Promenade et de Randonnée :

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour l'aménagement de la place au départ des Chemins de la Liberté auprès de la DETR, du Conseil Départemental et du Conseil Régional : Montant des travaux HT : 58 514.27€. Subventions sollicitées : 46 811.42€ soit 80% du montant HT : Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au titre des fonds verts pour le pré-diagnostic suite aux travaux réalisés sur la chute de blocs au Pouy de Gery : Montant de l'étude HT : 44 250€. Subvention sollicitée : 35 400€ soit 80% du montant HT.

Régularisation des emprises foncières après l'élargissement de la Rue de Riouech : Approuvé à l'unanimité

Cantine à 1€ : Il s'agit d'une tarification progressive calculée sur la base des revenus et du quotient familial : Approuvé à l'unanimité.

Remboursement des tickets de cantine restants à la disposition des parents : Suite à la clôture de la régie, la commune s'engage à rembourser les tickets de cantine restants aux familles : Approuvé à l'unanimité

Achat du camion : Suite au vol du camion benne, la commune a acheté un camion pour un montant de 19 000€. La commune a été indemnisée par Groupama à hauteur de 18 000€ : Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour la restauration du métier auprès de la DETR, Du Conseil Départemental et du Conseil Régional :

Montant des travaux HT : 10 016€ Subventions sollicitées : 8 012.80€ soit 80% du montant HT : Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour divers travaux à l'école auprès de la DETR, du Conseil Départemental et du Conseil Régional :

Montant des travaux HT : 8 308€. Subventions sollicitées : 6 646.40€ soit 80% du montant HT : Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour la mise en accessibilité des sanitaires publics auprès de la DETR, du Conseil Départemental et du Conseil Régional :

Montant des travaux HT : 47 282.73€. Subventions sollicitées : 37 826.19€ soit 80% du montant HT : Approuvé à l'unanimité

Modification des statuts de la CCPHG : La CCPHG prend la compétence supplémentaire « Construction-Réhabilitation-Gestion de la fourrière animale de Saint-Gaudens » : Approuvé à l'unanimité

Décisions du maire rattachées :

Tarifs des salles communales : Approuvé à l'unanimité

Convention pour l'entreposage des matériaux terreux propres :

Une convention a été signée entre la commune et la société SO-DECIBA pour l'entreposage des matériaux terreux inertes. Une rémunération pour la commune à hauteur de 0.60€/tonne sera versée par la société SODECIBA : Approuvé à l'unanimité.

Tarifs de la location des salles communales pour la CCPHG : Une réévaluation du tarif a été demandée à la CCPHG pour l'exercice 2024 passant le montant de 1 200€ à 1 500€ : Approuvé à l'unanimité.

Conseil Municipal du 12 avril 2024

Compte de gestion et Compte administratif 2023 :

Section de fonctionnement : Excédent de 92 290.89€ au titre du résultat de clôture de 2023

Section d'investissement : Déficit de 16 652.54€ au titre du résultat de clôture de 2023. :

Approuvé à l'unanimité

Affectation du résultat 2023 :

Sur le compte 1068 : 16 652.54€ afin de couvrir le besoin de financement

Sur le compte 002 : 75 638.35€ :

Approuvé à l'unanimité

Fiscalité directe locale : vote des taux 2024 : Les taux restent inchangés par rapport à 2023 : Approuvé à l'unanimité

Budget primitif 2024 :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 700 585.24€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 236 329.14€

Approuvé à l'unanimité

Subventions aux associations pour 2024 :

Comité des fêtes : 8 500 €

Association des Boules de Marignac : 400 €

Foyer des deux Vallées : 150 €

Association Communale de Chasse : 150 €

Association Expression d'Arts : 100 €

Association « Les Archers du Haut Comminges : 80 €

Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique : 100 €

Association PPROD : 300€

Association BTC MARIIGNAC : 1 500 €

Le SAMAIID : 1 760,50€

Les Chemins de la Liberté par le Comminges et le Val d'Aran : 150€

Coup d'pedale pour la rémission : 200€

Approuvé à l'unanimité

Demandes de subventions :

Restauration du métier : demande reportée en 2025 : Approuvé à l'unanimité

Différents travaux à l'école : budgétisé sur l'exercice 2024 : Approuvé à l'unanimité

Réfections de deux murs de pierres sur chemins communaux : budgétisé sur l'exercice 2024 : Approuvé à l'unanimité

Accessibilité des sanitaires publics : budgétisé sur l'exercice 2024 : Approuvé à l'unanimité

Pré-diagnostic chute de blocs : budgétisé sur l'exercice 2024 : Approuvé à l'unanimité

Aménagement de la place au départ des Chemins de la Liberté : Ce projet est désormais pris en charge par la CCPHG . Il restera à la charge pour la commune environ 8000€ correspondant à l'aménagement du parking pour les PMR . Ce montant a été budgétisé sur l'exercice 2024 : Approuvé à l'unanimité

Etude pour l'aménagement d'une salle multi activités et d'un logement locatif dans l'ancienne poste : Montant des travaux HT : 24 724.65€. Subventions sollicitées : 19 779.72€ soit 80% du montant HT : Approuvé à l'unanimité

Etude pour l'aménagement de l'aire de loisirs de la Cité : décision reportée

Désignation d'un délégué supplémentaire à la CT15 : Frédéric SERE est élu : Approuvé à l'unanimité

Convention pour l'outil de veille foncière Vigifoncier : Une convention a été signée avec Vigifoncier afin de connaître les projets de vente sur l'espace agricole, naturel et forestier en temps réel : Approuvé à l'unanimité

BRÈVES DE FINANCES



Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 12 Avril 2024. Une dizaine de marignacaises et marignacais intéressés par l'action communale étaient présents, et nous les en remercions. De nombreux points étaient inscrits à l'ordre du jour, le vote du budget primitif pour 2024 était considéré comme le point le plus important, et a été voté à l'unanimité.

Ce budget, le 5^{ème} de notre mandature, a été présenté par Henri Secail, 1^{er} adjoint, en insistant sur le fait que l'exercice 2023 dégage un excédent de fonctionnement de 92.290,89€.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 700.585,24€ et est supérieur de 16,7% à celui de l'exercice de 2023.

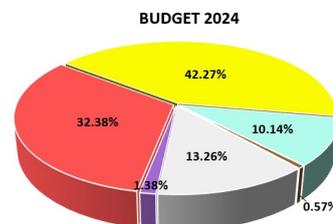
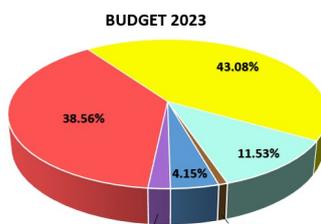
Le budget d'investissement de l'exercice de 2023 présente un déficit de 16.652,54€ venant en déduction de l'excédent de fonctionnement. D'où l'excédent reporté de 75.638,25€, alors qu'il était de 36.222,21€ en 2022.

Certes, cet excédent est dû à une gestion rigoureuse des dépenses, mais aussi à l'augmentation des taux d'imposition décidée et inéluctable en 2021 et 2023. C'est donc l'effort demandé aux administrés qui nous permet d'envisager des dépenses d'investissement pour les projets à venir.

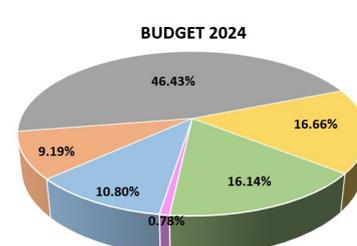
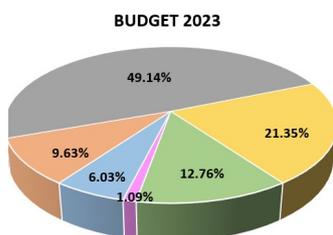
Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 236.328,14€. Pour mémoire le budget d'investissement de 2023 était de : 35.140€. Le montant réalisé est de 59.936€.

L'ensemble des travaux et études est détaillé dans la synthèse du conseil municipal dans la rubrique « demandes de subvention »

Budget 2023 *	RECETTES	Budget 2024	Dif. %
600 782 €	TOTAL	700 585 €	16.6%
36 222 €	02 - Excédent année précédente	75 638 €	108.8%
57 877 €	70 - Produits des services	64 416 €	11.3%
295 219 €	73 - Impôts et taxes + fiscalité locale	325 277 €	10.2%
128 264 €	74 - Dotations et participations	116 740 €	-9.0%
76 650 €	75 - Autres produits de gestion courante	113 080 €	47.5%
6 550 €	013-76-77 -78 Divers	5 434 €	-17.0%



Budget 2023 *	DEPENSES	Budget 2024	%
600 782 €	TOTAL	700 585 €	16.6%
231 659 €	Charges à caractère général	226 877 €	-2.1%
258 792 €	Charges de personnel	296 130 €	14.4%
69 241 €	Autres charges de gestion courante	71 051 €	2.6%
4 702 €	Intérêts des emprunts	4 005 €	-14.8%
24 942 €	Virement à la section d'investissement	92 884 €	272.4%
11 446 €	Divers	9 638 €	-15.8%





Marignac bascule son éclairage public vers la technologie LED

L'engagement de la commune envers l'efficacité énergétique et la réduction de son empreinte environnementale continue.

Les lampes LED vont remplacer petit à petit les ballons fluos de nos lampadaires et permettre à la commune de réaliser des économies substantielles sur ses coûts d'électricité, tout en réduisant son empreinte carbone.

Cette modernisation des infrastructures va s'étaler sur 4 ans. Avec une durée de vie nettement supérieure à celle des lampes traditionnelles, les interruptions de service, les coûts de maintenance et de remplacement vont aussi être réduits.

Sur le plan environnemental, l'absence de substances toxiques telles que le mercure, en fait une option écologique et respectueuse de l'environnement.

En combinant efficacité énergétique, économies financières, respect de l'environnement, un avenir plus lumineux et plus durable se profile pour Marignac.



Réfection de l'angle du carrefour de la Route Départementale 44 et de la rue du Burat pour faciliter le passage des camions des exploitants forestiers.



Mise en sécurité à la suite de chutes de pierres sur les terrains construits en bordure du Pouy de Géry avec l'intervention d'une société spécialisée sous le contrôle du RTM.



Visite de Mme DELGA, présidente de la Région Occitanie avec les élus de notre territoire et les entreprises concernées par la reprise du chantier de la ligne ferroviaire Montréjeau- Bagnères de Luchon.



VIE SCOLAIRE : LE PLEIN D'ACTIVITÉS



L'année scolaire touche à sa fin, l'heure du bilan a sonné ! Depuis Décembre dernier, les activités scolaires se sont succédées : le 17 Décembre, les écoles ont célébré Noël à Marignac. Les enseignants ont préparé les élèves à participer à une chorale. Ils ont fait salle pleine, ce qui a permis aux exposants artisanaux venus pour l'occasion de bien travailler.

Le Comité des fêtes, solidaire et sensible aux actions des écoles a de nouveau soutenu le projet en participant à une vente d'huitres et en faisant venir gratuitement des comédiens pour offrir une pièce de théâtre aux enfants. Très investis dans cet événement, les parents d'élèves se sont mobilisés pour tenir des stands dédiés à renflouer la tirelire scolaire.



Le 19 Décembre, les élèves ont pu se rendre au cinéma pour visionner « Wish » de Disney et « Ernest et Célestine en hiver » pour les maternelles.



Le 22 Décembre, c'est le père Noël qui s'est rendu dans chaque classe pour la quatrième année consécutive. Sa mission était de récupérer des dessins illustrant les souhaits les plus chers des élèves et pour offrir à chacun un sujet en chocolat offert par la municipalité.

A cette même période, les élèves du C.P au CM2 ont été sensibilisés à l'utilisation d'instruments de musique par des musiciens du groupe les Z'accousticks intervenus gratuitement avec l'association Marignacaise PP'Prod dont le président est Mr Patrice Begué.



Dans la foulée, 6 séances d'échecs en classe ont permis cette année d'inscrire les joueurs à un tournoi inter-écoles durant lequel des aptitudes ont pu être identifiées chez certains élèves.

L'investissement d'un éducateur socio-sportif de l'association Rebonds a offert aux élèves la possibilité de participer à des cours de rugby et à un grand tournoi entre écoles pour la 3eme fois.

Est venue ensuite la fête du Carnaval avec déguisements, goûter musical, jugement et embrasement de Mr Carnaval au sein des écoles.

Dès le mois de Mars, toutes les semaines, une conteuse bénévole de l'association Lire et Faire Lire intervient dans toutes les classes pour proposer des lectures nouvelles aux élèves. Mme Anne-Marie Gabas s'est également proposée pour lire des histoires en classe à la rentrée prochaine. En parallèle, les élèves des cycles 2 et 3 participent à un rallye lecture.



Cette année, les CM2 uniquement sont partis 4 jours à Barcelone. Le voyage a été entièrement financé par la convention du territoire éducatif rural, unique dispositif en Haute-Garonne signé le 17 Février 2021 à Marignac.

Les maternelles ont bénéficié des sorties randonnées en forêt et ont participé à des expositions sur la nature.

Pour clôturer cette année riche en activités, le 11 Juin, les élèves du C.P au CM2 sont allés à la Cité de l'espace à Toulouse, ils ont participé à des ateliers pédagogiques leur permettant d'éveiller leur curiosité face aux métiers liés à l'étude du ciel et d'acquérir le vocabulaire de l'espace et des constellations. L'année scolaire s'est clôturée par la kermesse et la fête de l'école le vendredi 28 Juin.



Spectacle de fin d'année



Lors de la fête de l'école le 28 Juin dernier, l'ALAE de la CCPHG a organisé la traditionnelle Kermesse de fin d'année. Un moment très attendu par les enfants qui ont participé à des jeux de plein air devant la salle des fêtes du village et voyaient les grandes vacances se profiler. Cette fête de l'école est un moment qui permet de clôturer l'année tous rassemblés. Les enseignants tiennent à offrir aux familles un spectacle de qualité et les élèves très appliqués sont soucieux de répondre à leurs attentes. Chorégraphies, chants, pièces de théâtre... le contenu de ce spectacle n'a pas manqué de surprendre les spectateurs.

A l'issue du spectacle, le Maire André Campagne et Audrey Méry, son Adjointe aux écoles ont tenu à mettre à l'honneur et à remercier le plus largement possible tous les membres engagés dans la vie scolaire. Le Maire a remis les calculatrices offertes par le Conseil Municipal aux cinq CM2 qui seront collégiens à la rentrée. Il a salué l'engagement solide, constant et sans relâche des professeurs des écoles et a nommé tous les agents communaux qui œuvrent chaque jour pour que le service scolaire fonctionne correctement. La Municipalité a organisé un pot de clôture pour fêter ensemble cette fin d'année scolaire et se dire au revoir pour mieux se retrouver à la rentrée !

Nouvelle Tarification Sociale à la Cantine : Des Repas à 1 Euro pour les Familles Modestes



Depuis le 1er janvier 2024, la mairie a instauré une nouvelle tarification sociale pour les repas à la cantine scolaire, permettant aux familles les plus modestes de bénéficier de repas à seulement 1 euro symbolique.

Ce service social a été mis en place à l'initiative de la municipalité, soucieuse d'offrir un accès égalitaire à la restauration scolaire. Cette nouvelle tarification a également permis d'arrêter le fonctionnement au ticket datant de plusieurs années et jugé trop contraignant à gérer pour les familles. Ce dispositif vise à garantir une alimentation équilibrée pour tous les enfants, quelles que soient les ressources financières de leurs parents tout en maintenant des tarifs accessibles aux familles non aidées pour lesquelles le coût du repas reste inchangé. En effet, cette tarification sociale s'applique selon un barème basé sur les revenus fiscaux, permettant ainsi de moduler sur trois niveaux le coût des repas en fonction des ressources de chacun.

Le bilan est doublement positif car non seulement il n'y a pas de coût supplémentaire pour la commune, c'est l'état qui prend en charge la part restante et surtout, cela a permis d'assainir tous les arriérés en Mairie. Avant ce dispositif, 21 enfants en moyenne déjeunaient à la cantine, aujourd'hui ils sont 38 enfants ! Les enfants inscrits à la cantine sont plus nombreux à bénéficier d'un repas complet le midi et il n'y a plus d'impayés !

Pour le confort des enfants et des employés en charge du temps de cantine, une personne supplémentaire devrait être mise à disposition par la CCPHG pour renforcer l'équipe sur ce temps périscolaire à la rentrée de septembre.

LE COMITÉ DES FÊTES



La Mairie et les membres du Comité des fêtes de Marignac ont collaboré pour organiser une fête devenue traditionnelle en France, Halloween.

Ce dimanche 29 novembre était attendu avec impatience par les enfants de Marignac. Tous les petits monstres se sont retrouvés devant la mairie à 15h00 pour fêter halloween. Tous déguisés avec des costumes parfois effrayants, ils ont déambulé dans le village pris d'une recherche frénétique de friandises. Les villageois quant à eux, armés de leurs bonbons, étaient nombreux à distribuer leurs victuailles sucrées dans chaque sac présenté par les enfants et évités ainsi la phrase terrifiante « des bonbons ou un sort ».

Petits et tous petits ont pu ainsi obtenir une récolte abondante sous les yeux attendris de leurs parents. Pour rassasier ces petits monstres affamés, la Mairie leur a offert un goûter bien mérité à la salle des associations.

Samedi 20 avril, sur la commune de Marignac, était organisée une matinée d'initiation à la pêche pour les enfants.

Le parcours de pêche qui s'est déroulé le long du ruisseau du Burat a été l'occasion pour ces derniers de découvrir les subtilités de ce sport et l'importance de la préservation des écosystèmes aquatiques. Accompagnés et guidés par des bénévoles passionnés, les plus jeunes ont pu être initiés aux différentes étapes et techniques de pêche, le tout avec un matériel prêté sur place rendant ainsi l'expérience accessible à tous.



Dès l'arrivée des beaux jours, le comité des fêtes a mis en place des animations pour tous les âges. Neuf personnes ont rejoint l'équipe apportant des idées nouvelles et du savoir-faire.

Le loto tant attendu a eu lieu le vendredi 26 avril en 12 parties ; parties assorties de nombreux lots gourmands à gagner offerts par les commerçants de la vallée.

Marignac en scène

Début mai, commençait la semaine réservée à la culture. Vendredi 3 mai, Olivier Faup, un cinéaste du Couserans est venu présenter son film « Passages ». Ce film a beaucoup intéressé les Marignacais, très concernés depuis l'ouverture des chemins de la Liberté de Marignac. Dimanche 5 mai, Martine Sécaïl Danos a fait une conférence très documentée et imagée sur les moulins à eau de la commune.



Mardi 7 mai débutait « Marignac en Scène », nouvelle appellation du « festival des arts ». Dès le premier jour, une proposition inédite : un spectacle d'ados pour les ados : en effet, les classes de seconde, première et terminale du lycée d'Auzeville ont présenté « Un ennemi du peuple » aux élèves du collège de Saint-Béat. Cette pièce de Henrik Ibsen, pourtant pas facile, a tenu les jeunes spectateurs en haleine. Expérience à renouveler...



Le même jour à 21 H, le coup d'envoi officiel du festival était donné par le TAO quartet qui présentait un spectacle faisant écho au film « Passages » d'Olivier Faup. En effet, le TAO quartet a présenté, un spectacle poétique et musical créé en l'honneur de l'ouverture des chemins de la Liberté de Marignac.

Mercredi 8 mai, à 15H, le groupe « Carine and the Singers », devant un parterre très fourni, clôturait la partie musicale du festival par un hommage à la chanson française où se sont illustrées trois Marignacaises : Anne-Marie, Marylou et Anna.

Ce mercredi 8 mai, le théâtre prenait également possession de la scène avec une programmation très éclectique. Le but du festival est de faire découvrir les arts de la scène pratiqués par des compagnies d'amateurs, musiciens ou comédiens. Cette année, des pièces d'auteurs aux univers très différents étaient programmées : Juan Rulfo, Stéphane Jaubertie, Ged Marlon, Jean Claude Danaud, Christian Rossignol, Sylvie Richard. L'autre particularité de cette édition était le stage de clown imaginé par la Cie « Eclair de lune ». L'originalité, la qualité du spectacle de restitution et de sa mise en valeur par un éclairage très étudié, a conquis le public du dimanche matin.



Ce troisième festival a été une réussite ; le public était présent et très enthousiaste. La salle des fêtes était décorée par les tableaux de Marie Féougier et de ses élèves, apportant ainsi une note colorée. Comment définir cette troisième édition de « Marignac en Scène » ?

Ce festival est devenu en 3 ans un lieu de rencontres théâtrales, de mixités musicales, d'expériences, de convivialité et d'entraide. « Marignac en scène » ne dispose d'aucunes ressources financières et matérielles ; c'est le règne de la débrouillardise et du partage. Chacun aide l'autre pour que l'éclairage soit le meilleur possible et qu'il mette les artistes en valeur. Aucune rivalité entre les compagnies, seulement le plaisir de partager une passion commune pour le spectacle vivant et évidemment de transmettre ce plaisir aux spectateurs. Les organisateurs du festival sont bien conscients que sans le soutien sans faille des élus et des employés municipaux, « Marignac en scène » serait resté à l'état de projet. Soutien financier, logistique et « présentiel ».

La municipalité a été présente du début jusqu'à la dernière minute en participant aussi à l'apéritif et au repas partagé qui ont clôturé le festival : un moment de convivialité très apprécié de tous. Les artistes et les spectateurs ont beaucoup échangé et se sont déjà donnés rendez-vous pour l'année prochaine.



Le Brandon de la St-Jean a Marignac

Samedi 22 juin au matin, les membres du Comité des fêtes de Marignac se sont rendus à l'espace Jeanne Soulé pour organiser les festivités du traditionnel brandon.

C'est en premier lieu, un effroyable sentiment de colère qui a envahi les esprits à la découverte de leur brandon installé la veille et entièrement calciné. Il ne restait que des cendres encore incandescentes. C'est Assumpta, très engagée dans la continuité des fêtes traditionnelles Pyrénéennes et transfrontalières qui a rassemblé les forces vives venant en renfort même depuis Les. La sinistre nouvelle a tout de suite suscité un élan de solidarité.



Le Comité des fêtes et des bénévoles Marignacais sont venus prêter main forte pour reconstituer un simple bûcher mais les participants ont tenu à redresser un brandon digne de ce nom. Chacun a apporté des palettes, des bûches...ils ont réussi à fendre un nouveau tronc et à remplacer l'ancien. Yohann Charles, le nouveau vice-président du Comité des fêtes n'a pas fléchi, il a continué toute la journée à finaliser l'organisation des festivités avec l'aide précieuse de tous les membres du Comité.

A 20h, ce sont 80 personnes inscrites pour déguster le cochon à la broche préparé par le restaurant la Guin'guetta qui sont venues profiter du spectacle en écoutant des chants Pyrénéens joués à l'accordéon par Jano Dutour. Avant l'embrasement, le Maire André Campagne a salué le travail réalisé pour que la fête soit maintenue et a rendu un bel hommage à l'élan de solidarité qui s'était constitué pour sauvegarder cette fête traditionnelle de la Saint-Jean.





Troisième Journée Histoire du Village et de ses Habitants : 26 novembre 2023

Une trentaine de commerces du XXème siècle répertoriés sur le plan du village, une centaine de photos exposées, c'était à Marignac dimanche dernier, la 3ème Journée Histoire du Village et de ses Habitants.

Rey, Avezac, Puisségur, Bourrillon, Marien, Baby, Maylin, Lafosse, Cotonat, Vital, Rumeau, Sandaran, Laguens, Gracia, Travère, Delor, Prat, Basset Cazeneuve, Lagailarde, Soutiran, Cerciat, Bourrillon, Lacoste, Breuls, Sécaïl, Vivès, Gazave, Boisson, Noguès, Barré.



Tous ces noms affichés, accompagnés d'une représentation de l'état actuel du bâtiment, souvent d'une photo des propriétaires et parfois du commerce pendant la période d'activité, fut-elle au début du XXème s., ont ému et intéressé autant que fait parler.

« L'album du village, suite », présentant les photos recueillies en 2023 sur les thèmes de la Journée Histoire de 2022, « Photos anciennes et photos de classe » a donné lieu à des échanges animés et emplis d'émotion concernant la datation des clichés et l'identification de tous ces visages reconnus pour beaucoup grâce à la ressemblance avec leurs descendants, leur redonnant ainsi vie, laissant échapper quelques bribes de l'âme du village d'antan, le tout empreint de cette nostalgie salvatrice qui donne la force d'aller de l'avant et surtout vers les autres.

L'après-midi, en s'appuyant en partie sur de fort intéressants documents iconographiques concernant « La douane en 1900 », devant une nombreuse assistance, Patrick Chrismant a évoqué l'histoire de la contrebande au long des 550 kms et des 602 bornes frontières de la chaîne pyrénéenne au fil des siècles. La précision des informations fournies a trouvé un écho dans l'attention portée par le public tout au long de cette conférence.



La journée se poursuit avec la présentation d'Irène Steyer Eckstein sur les commerçants du village au XXème s., dont la liste fut égrenée et émaillée de commentaires personnels présentés avec humour, déclenchant à plusieurs reprises l'hilarité de l'assistance.

A l'issue de cette journée, public et intervenants se sont retrouvés pour un moment convivial avant que chacun ne reparte le sourire aux lèvres.



Transhépate Occitanie

Depuis le 5 Décembre, le don d'organes s'affiche aux entrées de Marignac. La municipalité de Marignac a décidé de soutenir l'action en faveur des greffes d'organes et l'association Transhépate Occitanie dont le représentant est Mr Christian Vaucelle. En effet, les chiffres sont édifiants avec à ce jour 28 500 personnes en attente de greffe.



Samedi 09 décembre : Repas de Noël 2023 des aînés Marignacais



Cette année, le Maire et son conseil municipal ont tenu à ouvrir le bal des événements de fin d'année avec le repas offert aux anciens du village.

L'occasion de renouer des liens entre les administrés qui sont venus nombreux partager ce repas de Noël. En effet, la salle des fêtes joliment décorée par les employés municipaux et des bénévoles a accueilli pas moins de 90 personnes.

La commission sociale composée d'élus, Yasmina Berkouk, Marie-Pierre Cerciati, Stéphane Coumes et de bénévoles Irène Eckstein, Emilienne Soucaze, Hélène Righetti et Anne-Marie Gabas a sélectionné des mets de fête servis par le traiteur Plein Sud accompagné de l'orchestre Belle K'dance.

A cette occasion, la Municipalité a offert aux aînés de 70 ans révolus un colis gourmand. Les administrés ont passé un moment agréable d'échange et de partage, un moment de joie suspendu des difficultés du quotidien nous ont-ils confiés.

Le Maire André Campagne, entouré de ses conseillers a salué la présence attendue des employés municipaux dont les secrétaires de Mairie et le personnel des écoles. Il a rappelé aux invités les grandes lignes des projets en cours et a annoncé la présentation des vœux à la population pour le samedi 06 janvier 2024. A vos agendas !!!



Commission sociale



Le vendredi 29 décembre, les habitants ont pu se réchauffer autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud préparé par les dames dévouées de la commission.

Mr Coumes Stéphane, référent, réunira d'ici la fin de l'été la commission sociale pour préparer les festivités de cette fin d'année.



Culturêve



Jeudi 21 mars 2024 à la salle des fêtes de Marignac, l'association Culturêve, en lien avec l'éducation nationale, a organisé une journée d'action auprès d'élèves du collège de Luchon en classe de 6^{ème} et de 5^{ème} ainsi que de leurs correspondants espagnols de Benasque.

Cette association propose des actions sur les faux savoirs, sur le devoir de mémoire et sur tout ce qui touche aux différences.

Tous les élèves présents ont pu échanger, et participer à un débat animé par Mr Jacques Simon Président de l'association « Les Chemins de la liberté ». Mr le Maire a rappelé les symboles de la République et de la laïcité et a répondu avec Mme Guixot Assumpta, engagée dans les échanges transfrontaliers, aux interrogations des 64 jeunes collégiens.

Coup d'pédale

Jacques Courtade et ses compagnons ont parcouru 500 km à vélo du 8 au 15 juin pour sensibiliser au don de moelle osseuse. À leur retour à Marignac, ils ont récolté environ 800 € pour les associations Adot 31 et Leucémie Espoir 31, grâce aux soutiens locaux principalement des municipalités de Cierp-Gaud et Marignac, de la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises, et du comité des fêtes de Marignac .

Mr Courtade a souligné l'importance du don d'organes et de moelle osseuse, dont il a personnellement bénéficié.



Foyer des 2 vallées

Le 30 juin 2024 a eu lieu à la salle des fêtes de Marignac l'audition musicale des élèves de l'école de musique du Foyer des 2 vallées ainsi que l'assemblée générale, la constitution d'un nouveau Conseil d'Administration et du bureau de l'association.

Merci aux professeurs et à leurs élèves pour cette représentation montrant le travail de qualité effectué tout au long de l'année.

Nous vous rappelons que cette école est ouverte à tous, quelque soit l'âge. Il est possible de prendre des cours de piano, de chant, de batterie, de guitare, de basse, de ukulele, violon, instruments à vent.

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 auront lieu le samedi 14 septembre 2024 à partir de 14h à la salle polyvalente de Cierp-Gaud.

Pour toutes infos, vous pouvez contacter le président du Foyer des 2 vallées: Mr Sère Frédéric au 06 84 53 59 96.



Atelier Expression d'Art

Après des travaux de nettoyage et de peinture suite à du vandalisme voici notre atelier plus propre que jamais !

La Mairie a fait le nécessaire pour nous faire bénéficier à nouveau d'un lieu de création accueillant, lumineux, donc inspirant (!) sans devoir craindre d'autres visites inopportunes !

Il était en effet navrant pour nous tous de devoir constater la hargne avec laquelle nos tableaux terminés ou en cours de création ont été volontairement ciblés, rendus irréparables pour certains d'entre eux. Nous avons ainsi décidé de changer la date de notre salon annuel et de ne pas demander cette année aux artistes invités de mettre des œuvres selon le thème annoncé à la dernière session.

Notre exposition annuelle a donc été reportée cette année de six mois et aura dorénavant lieu tous les printemps. Un peu de patience, notre nouveau thème pour l'expo printemps 2025 sera annoncé dès la rentrée scolaire !

Nos remerciements aux juges pour avoir choisi les trois lauréats cette année :



1er : prix José Sola

Pour son œuvre quintuple du Pic du Gar, on peut y déceler la création en train de se réaliser : le spectateur se promenant devant ce Pic du Gar, voit l'œuvre se développer, se précisant et se colorant à chaque étape, l'ensemble se termine à la 5^e étape, la 5^e toile : une vision originelle !



2e prix : Cathy Abeille

Surface de l'eau lors du périple d'immigrants africains passant par la Méditerranée.



3e prix : Dominique Torruba

Pour sa grande maîtrise technique, son réalisme et sa minutie créative.



Le public votant a choisi : Elisabeth Rogalle

A noter que cette année pour la première fois, aucun sculpteur n'est venu mais il y avait deux tables présentant de l'artisanat d'art : Sylvie Clere Burgalat ; céramiste et Sylvain Baque ; tourneur sur bois.

L'association RésO (Association Résilience Occitane) représentée par Fanny Louchauran était présente cette année .

Déjà trois, peut-être quatre nouveaux membres de l'association se sont annoncés pour la rentrée prochaine !

Je ne termine pas sans dire un grand MERCI à Mr.Dore , conseiller municipal indéfectible, prêt à nous prévenir, aider ou conseiller à tout moment : notre factotum armé de responsabilité !

Merci à lui et aussi à toute l'équipe municipale

Festival Les Rencontres Lyriques

Le festival « Les Rencontres Lyriques » vous propose le spectacle « Maria aux pétunias », un spectacle pluridisciplinaire avec 11 artistes (comédiens, danseurs, circassiens, musiciens) le samedi 3 août 2024 à 20h30 à la salle des fêtes de Marignac.

Tout commence par la projection d'un film muet mais pas vraiment muet puisqu'il est mis en sonorité avec les bruitages, les dialogues énoncés en direct par des acteurs et la musique composée spécialement est jouée par des musiciens vraiment présents.

Lors d'une réception chez des amis, Maria rencontre Alphonse, un jeune homme qui sait ce qu'il veut : une épouse aimante et serviable. Mais Maria, elle, rêve de devenir aviatrice... et puis il y a les acteurs, eux aussi ont des choses à dire. L'audio-visuel se mélange au vivant et finalement les acteurs peuvent modifier le déroulement du film.

Ce spectacle très singulier, brouille les frontières du passé et du présent, de la réalité et de la fiction et permet de s'interroger sur la place des femmes dans l'histoire et la société.

Un spectacle engagé ? Un peu... Un spectacle déroutant ? Certainement...



VIE locale



Succès du recensement à Marignac : Un engagement crucial pour le développement de notre commune

Étape cruciale pour évaluer la démographie de notre commune et planifier les services publics, le recensement a été mené avec rigueur et professionnalisme par une équipe dévouée. Mireille JUNG et Emilienne SOUCAZE ont fait preuve d'un engagement exceptionnel en parcourant chaque rue de Marignac pour s'assurer que chaque résidence soit recensée correctement.

Leur travail a permis de collecter des données essentielles pour l'avenir de notre commune et grâce à une évaluation précise de notre démographie, nous serons en mesure de mieux comprendre les défis et les opportunités qui se présentent à nous, et ainsi garantir le bien-être de tous les habitants de notre commune.

Frelons asiatiques : La prolifération de nids de frelons continue !!



Nous avons reconduit le contrat avec Monsieur Sébastien FRAYER de l'entreprise « Mission Drone SF », ce qui vous permet par un simple appel au 06 60 29 97 21 auprès de cette société d'obtenir une intervention pour détruire votre nid de frelons. Toute intervention, autres que pour les frelons sera à votre charge.

Dès ce début de printemps, vous pouvez déjà agir par la pose de pièges à confectionner selon les indications que nous vous avons déjà distribuées.

Nous comptons sur votre sensibilité afin d'éradiquer cet insecte nuisible pour les hommes et les abeilles. Nous vous remercions par avance.

Nouvelle organisation pour le ramassage des déchets verts et encombrants

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois : ramassage des déchets verts (tonte et feuilles uniquement) et des branches uniquement en fagot de 80 cm d'un poids maximal de 15kg.

2^{ème} mardi de chaque mois : ramassage des encombrants (petits mobiliers, électroménagers)



Chats errants



Avec l'aide financière de la fondation Brigitte Bardot, la mairie a pris en charge 9 chats sur l'année 2023 (3 chats et 6 chattes). Ces chats ont été stérilisés puis identifiés par puce électronique ou tatouage auprès de notre vétérinaire partenaire.

Les chats ont été piégés puis relâchés sur leurs lieux de vie grâce à l'aide des bénévoles toujours aussi actifs et réactifs lorsqu'ils localisent des chats errants. Une dixième petite chatte a pu rejoindre un foyer marignacais car elle a été prise en charge et adoptée directement.

Nous remercions les marignacais qui nous aident au quotidien dans cette régulation de la population féline au sein de notre village

Passage du 111e tour de France sur la commune



Le prestigieux Tour de France a traversé Marignac avec un sprint intermédiaire lors de la 15e étape de sa 111e édition.

Cette journée ensoleillée a été marquée par l'enthousiasme et la ferveur des spectateurs venus nombreux pour encourager les cyclistes et profiter de l'ambiance festive.

Les rues de notre commune se sont transformées en un terrain de compétition intense et l'arrivée des premiers coureurs a été saluée par l'ovation des Marignacais(es).

Distributeur de pain frais

Prochainement en service 24h sur 24 et 7 jours sur 7, au niveau de la bibliothèque municipale, ce distributeur permet d'avoir du pain frais et de bonne qualité fourni et alimenté par la boulangerie de la Pique à Cierp Gaud.

Que ce soit pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, celles qui ne disposent pas de moyens de transport réguliers ou les travailleurs aux horaires décalés, ce service de distribution de pain, de croissant, de pain au chocolat, offre un service rapide et pratique.



Le marché dominical



Nous sommes heureux de vous annoncer que depuis fin avril, Lucie, de Huos, participe à notre marché dominical. Elle apporte avec elle une sélection exquise de vins, de bières et de limonades artisanales, ainsi que des produits bio. Sa présence apporte une touche de convivialité et de bonne humeur au marché.

Cependant, veuillez noter qu'elle ne sera pas présente tous les dimanches, mais nous aurons le plaisir de la voir régulièrement.

Afin de profiter pleinement de votre dimanche, vous avez la possibilité de déjeuner au restaurant le « Pic du Gar » ou de commander des plats cuisinés sur le marché à Jean Loup qui viendra ponctuellement en préparer sur place.

CÉRÉMONIES

Commémoration du 11 novembre 2023



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Maire André Campagne a accueilli la population à cette manifestation en présence de nombreux élus, de Madame A. Méry Adjointe, de Mesdames C. Alran, L. Comet, L. Berkouk, et de Messieurs Henri Sécaïl et Marcel Dore Adjoints, de Messieurs F. Sère et S. Coumes.

Après la lecture du message du ministre des Armées, M. Lecornu, et de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, Mme Mirallès, Mr le Maire a déposé une gerbe avec les enfants présents.



Vœux du maire et épiphanie



En présence de nombreux habitants, le Maire André Campagne accompagné de son équipe municipale, a ouvert la cérémonie des vœux avec un discours récapitulatif de l'année écoulée.

Il a souligné les réussites notables de la commune et évoqué les projets à venir pour l'année 2024. Le discours a également été l'occasion de rendre hommage aux acteurs locaux qui contribuent quotidiennement au bien-être de la communauté. Le maire a félicité les associations pour leur travail acharné, les enseignants pour leur dévouement et les bénévoles pour leur engagement exemplaire.

La cérémonie s'est terminée sur une note festive avec la traditionnelle dégustation de la galette des rois. Les habitants, petits et grands, se sont réunis autour des tables pour partager ce moment de convivialité.

Les sourires, les échanges et les rires ont réchauffé les cœurs en ce début d'année.



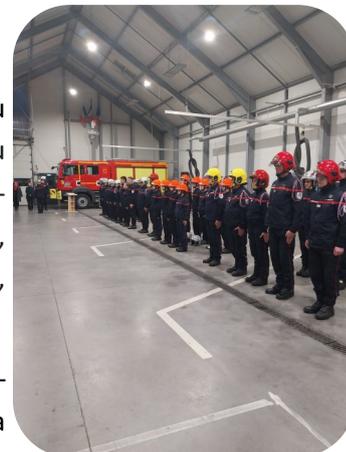
Sainte barbe : Samedi 20 Janvier 2024



La traditionnelle cérémonie de la Sainte patronne des sapeurs-pompiers a mis en lumière le courage et l'engagement des hommes et des femmes qui servent au sein du corps des Sapeurs-Pompiers de notre village. Des médailles et des distinctions ont été remises à cette occasion.

Marlène Dulon, Cheffe du centre a dressé le bilan de l'année écoulée sous la présence du directeur départemental adjoint et colonel, Laurent Pille, du commandant et adjoint au chef du groupement Sud, Jérémy Courtoux, de la vice-présidente du conseil d'administration du SDIS Sandrine Baylac, du président de la communauté de communes Alain Puenté, du maire André Campagne et d'autres élus du territoire, représentants des Douanes, pompiers retraités.

Mr le Maire et les adjoints ont tenu par leur présence à exprimer le soutien indéfectible et toute la reconnaissance de Marignac pour leur travail et leur abnégation envers la sécurité et le bien-être de notre communauté.



Cérémonie du 08 mai : Hommage en deux temps.



C'est dans une atmosphère marquée de respect et de recueillement, que le 1er Adjoint Mr Henri Sécaïl, les Adjoints Mme Audrey Mery et Mr Marcel Dore, les conseillers Messieurs Frédéric Sère et Stéphane Coumes ont orchestré une commémoration émouvante et pleine de solennité pour le 79e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Cet évènement majeur, symbole de liberté retrouvée, a été honoré en deux temps, soulignant ainsi l'importance et la portée de cette date dans notre mémoire collective.

La journée a débuté avec la traditionnelle cérémonie du 08 mai. Le message de Mr Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Mme Patricia Mirailles, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, nous a remémoré avec émotion les sacrifices des Français et des Alliés qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Puis, dans un geste de reconnaissance supplémentaire, la municipalité a organisé un hommage particulier à la stèle des évadés. Cet endroit symbolique rappelle le courage de celles et ceux qui ont risqué leur vie pour échapper à la barbarie nazie.



Marie-José nous a quittés.

Après le départ soudain de Marie-José, décédée le 17 juin 2024, une nouvelle page du café Sandaran se tourne. A Gilbert son époux, à Eddy, à Nadège, à Nathalie ; ses enfants, à Elyna, à Tiago, à Enzo ; ses petits -enfants, l'ensemble du conseil municipal leur adresse ses sincères condoléances.

Qui ne connaît pas le café Rumeau pour les plus anciens, puis Sandaran pour les jeunes générations. Après le décès de ses parents, Henriette en 1994 et Joseph en 2002, Marie-José aidée par Eddy et Nadège a poursuivi l'activité du café.

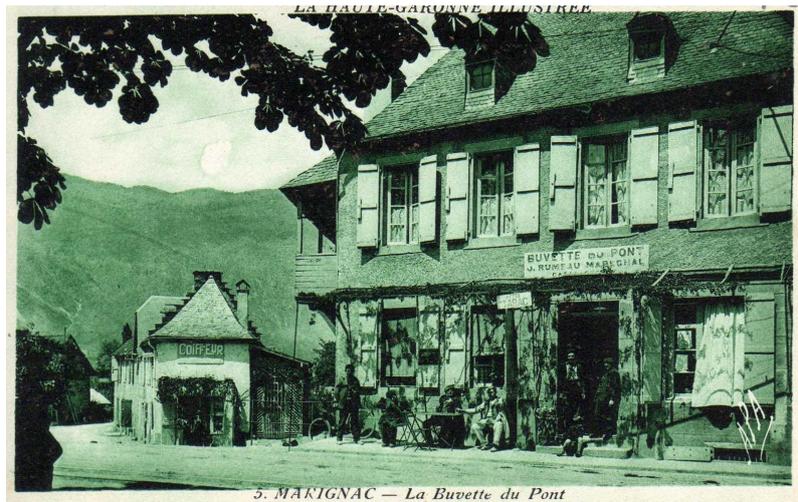
Retraitée des finances publiques, Marie-Josée a souhaité occuper son temps libre à faire vivre ce lieu d'accueil indispensable pour le lien social de son village natal. Quotidiennement, les habitués se retrouvaient et pouvaient échanger, boire, rigoler dans une ambiance bon enfant.

C'était aussi le lieu des réceptions lors des commémorations des armistices, des apéritifs concerts le jour de la fête du village et de bien d'autres animations, sans oublier la traditionnelle sangria offerte à la fidèle clientèle le 01 janvier.

Marie-José restera pour beaucoup de marignacaises et de marignacais, l'image d'une personne attachante et avenante, dont l'accueil et la générosité la caractérisaient.

Désormais, le café Sandaran a fermé ses volets.....

ADIUO MARIE-JO



Prés d'un siècle d'histoire entre ces deux photos !



Nadège et Eddy, leurs parents et la petite Elyna, qui deviendra peut-être un jour, la cinquième génération derrière le zinc. (Extrait du journal La Dépêche du 06/12/2013)

Ils se sont dit OUI pour la vie !



Mr Patrick BOE et
Mme Maria Asuncion
GUIXOT-ROVIRA
Le 11 novembre 2023



Mr Anthony MIURA et
Mme Christelle GARCIA
Le 25 mai 2024

Quelques rencontres Marignacaises à venir :

Spectacle « Maria aux Pétunias » Samedi 03 août à 20h30 à la salle des fêtes de Marignac

Fête Locale : 23 au 25 août 2024

Journée Histoire du village et de ses habitants le 24 novembre 2024

Repas des aînés le 07 décembre 2024

ETAT CIVIL



- ✝ Mme Taous YALA née FRISSOU décédée le 27/11/2023
- ✝ Mme Micheline POZO-FLORES née MICHAUT décédée le 01/12/2023
- ✝ Mr Marcel SUBRA décédé le 05/12/2023
- ✝ Mme Lucie JOLY née MENDEZ décédée le 31/12/2023
- ✝ Mr André GABAS décédé le 16/02/2024
- ✝ Mr Antoine AUGUSTINE décédé le 14/04/2024
- ✝ Mme Muriel GUIARD née GARCIA décédée le 01/03/2024
- ✝ Mme Hélène COUTIN décédée 31/05/2024
- ✝ Mr BONNEFOUS François décédé le 06/06/2024
- ✝ Mme DIVERCHY Marie-José née SANDARAN décédée le 17/06/2024
- ✝ Mme Jeannette GRACIA née GUIRAUD décédée le 19/06/2024
- ✝ Mr Etienne Jean-Claude BARES décédé le 12/07/2024

Sincères condoléances aux familles



Mr MASCARO et Mme Castro le 06/12/2023



Mr Patrick BOE et Mme Maria Asuncion GUIXOT-ROVIRA le 11/11/2023

Mr Anthony MIURA et Mme Christelle GARCIA le 25/05/2024

Félicitations aux Pacsés et aux Mariés



Alessio BOURDON né le 06/06/2024

Kaïs MAHI né le 12/07/2024

Félicitations aux parents